LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 5 AVRIL 1906 — No. 26

A Travers le Monde

Un Point d'Histoire

Londres menacée par Anvers et Rotterdam

L'activité commerciale et politique de l'Allemagne inquiète beaucoup l'Angletterre et est la cause de l'antagonisme qui sépare les deux puissances et finira certainement par une guerre dans laquelle sombrera l'un ou l'autre de ces pays.

Ce n'est pas sans raisons sérieuses que le cabinet de Londres a pris une attitude nettement hostile à l'Allemagne.

Déjà les grandes lignes de navigation exploitées autrefois par l'Angleterre seule sont fréquentées par les Allemands qui, peu à peu, s'emparent de tout le commerce, mais ce qui est plus grave encore et qui porte un coup droit à l'orgueil et à la puissance britannique est la germanisation d'Anvers et de Rotterdam.

On s'est beaucoup inquiété de la conquête commerciale d'Anvers par l'Allemagne, jusqu'ici on n'envisageait que le danger couru par la Belgique, mais voici que les statistiques viennent de démontrer que la germanisation de ce port était une menace pour l'Angleterre, surtout si l'on y joint la conquête de Rotterdam qui s'opère avec la même méthode implacable et la même tenacité patiente.

Il y a cependant cette différence que l'infiltration allemande à Rotterdam est plus lente qu'à Anvers. Les Hollandais se défendant mieux ; ils ont compris, dès la première heure, toute la gravité du péril, alors que les Belges ont hésité plus longtemps à se mettre sur la défensive, on peut même se demander s'ils ne s'y sont pas mis trop tard.

Quoiqu'il en soit, cette conquête de Rotterdam et d'Anvers ne laisse pas que d'inquiéter les Anglais qui y voient surtout une menace pour le port de Londres.

Ce n'est pas que ce dernier port soit en décadence, mais son développement progressif est sensiblement paralysé par le dévelopement prodigieux du port hollandais et du port belge.

Londres était, il y a quelques années encore, le grand centre d'importation et réexportation de tous les produits provenant des mers australes : c'était lui qui faisait, en quelque sorte, la distribution de ces produits à tous les ports étrangers ; aujourd'hui, cette distribution se fait à Anvers et à Rotterdam, d'ailleurs admirablement desservis par leur réseau intérieur de voies navigables. C'est ainsi que pendant la période de 1890 à 99, le trafic de Londres n'avait augmenté que de 17 p.c., celui de Hambourg s'était accru de 49 p.c., celui d'Anvers de 51 p.c., celui de Rotterdam 110 p.c.

Il va sans dire que le port de Hambourg lui aussi, a enlevé à Londres une partie de sa clientèle pour les mêmes raisons que les ports d'Anvers et Rotterdam et cette prospérité si rapide du grand port allemand ne laisse pas également que d'inquiéter les Anglais pour l'avenir du grand port de la Tamise.

En effet les importations d'Hambourg qui ne s'étaient élevés qu'à 129 millions de piastres en moyenne entre 1851 et 1860, atteignaient 486 millions entre 1881 et 1890 et 8,344 millions en 1902. La valeur totale du trafic du port s'élevait, il y a trois ans, a plus 1,760 millions de piastres, alors que la valeur du trafic de Londres n'atteignait que 1,300 millions. Hambourg, qui concentre tous les produits allemands pour les expédier à l'étranger et reçoit les produits étrangers pour les distribuer en Allemagne devait logiquement bénéficier de l'essor économique extraordinaire de l'empire.

Anvers a profité plus que le port allemand du trafic de transbordement que perdait le port de Londres. Sa situation exceptionnelle lui permet d'alimenter non seulement la Belgique, mais encore la France, une partie de l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Or, ce qu'il importe de remarquer et de mettre en évidence c'est que le port d'Anvers n'a réussi à prendre tant d'extension que grâce au concours des capitaux allemands. La population allemande y croît sans cesse, les banques et les sociétés allemandes y sont de plus en plus nombreuses et " la conquête d'Anvers par les Allemands est bien une réalité."

En 1904, les entrées des navires de mer se sont chiffrées à Anvers par 5,852 navires jaugeant 9,400,355 tonnes (en augmentation de 91 navires et 268,504 tonnes sur l'année précédente.) La part du pavillon allemand est de 1,099 bâtiments et de 2,429,000 tonnes. Il menace la suprématie, jusqu'à présent incontesté du pavillon anglais.

En matière de navigation intérieure l'accaparement est encore plus complet, si c'est possible : dix sociétés allemandes disposent de plus de 300 grands bateaux fluviaux, assurant la conquête germanique par l'Escaut.

A Rotterdam, l'Angleterre et le port de Londres rencontrent une concurrence allemande très vive. Le port hollandais est lui aussi un port de transit. Le développement de son tonnage est dû, en majeure partie, aux travaux exécutés en Allemagne pour rendre le Rhin navigable et à l'augmentation du service de la batellerie depuis Bâle jusqu'aux ports du Nord.

Mais voici que de nouveaux dangers menacent la suprématie du port de Londres ; c'est le *Moniteur Industriel* de Belgique qui les signalait dernièrement.

" En effet, le canal de Dusseldorf à Hanovre, dont on projette la construction, permettra, d'une part, aux ports d'Anvers et de Rotterdam de faire pénétrer leurs chargements jusqu'au cœur de l'Allemagne, et, d'autre part, il donnera naissance à un autre concurrent, le port d'Emders, relié par un canal à Dortmund et au canal Dusseldorf-Hanovre. L'Allemangne réussira ainsi à concentrer en terre Allemande tout le transit de son empire et Londres verra surgir un nouveau port de transit dont les progrès seront de nature à l'inquiéter grandement."

On le voit l'Allemague a établi en face de l'Angleterre de véritables postes avancés,avec les ports d'Hambourg Rotterdam et Anvers ; ce ne sont là que des postes commerciaux, mais ils sont tout aussi menaçants, si non plus, pour la prospérité de l'Angleterre, que des postes militaires et l'on conçoit sans peine que cette dernière éprouve une inquiétude qui pourrait tôt ou tard se transformer en un autre sentiment.

Nul n'ignore que les luttes commerciales sont trop souvent le prélude d'autres luttes d'un caractère moins pacifique.

LA TRIPLICE

Malgré sa puissance commerciale toujours croissante et malgré sa puissance militaire formidable, l'Allemagne a ressenti profondément les effets des mouvements politiques, qui en ce moment paraissent vouloir bouleverser l'Europe, et plus encore peut-être a-t-elle vu son action sur l'Europe amoindrie par la politique courageuse du Ministre des affaires étrangères de France, M. Delcassé.

Après 1870, malgré sa victoire et malgré l'écroulement de la puissance française, l'Empire allemand était hanté par les multiples invasions françaises.

Craignant que la Franse ne se ressaisisse, voulant rendre plus difficile son relèvement et pour l'isoler à tout jamais l'Allemagne avait formé la triple alliance.

Ainsi toute l'Europe conspirait contre notre mère-patrie, qui payait bien cher ses fautes et ses errements.

Par un brusque retour d'opinion, dû sans doute à l'attitude trop intransigeante de l'Allemagne, les sympathies firent retour à la France. Alors se cimenta l'alliance Franco-Russe qui portait le premier coup à la triplice.

La politique hardie de Delcassé qui nouait des relations amicales avec l'Italie, politique qui favorisait les mouvements Austro-Hongrois, devait porter le dernier coup à cette alliance. Une grande feuille italienne, le *Messaggerb*, vient, sous la signature de M. Bruniatti, député, de se faire l'écho des récriminations italiennes.

"Nous, Italiens, dit M. Bruniatti, avons, dans la triplice, droit aux plus grands ménagements, en raison des plus grands sacrifices que nous impose cette alliance, antipathique au peuple."

M. Bruniatti, souhaitant que le gouvernement italien fasse entendre le language qu'ordonnent les circonstances, conclut en ces termes : "Sinon, le sentiment national obligerait le gouvernement à examiner s'il vaut la peine de conserver la Triplice dans le seul but d'exalter la nationalité allemande, d'opprimer l'Italie et de favoriser l'invasion des rivages de l'Adriatique par les Slaves et les Allemands."

Comme on peut en juger par ce language, l'Italie ne représente pas, dans la Triplice, un élément de force sur lequel on puisse beaucoup compter.

Que Guillaume II fasse encore quelques gaffes et l'Allemagne se trouvera isolée et entourée de pays hostiles.

La Crise Austro-Hongroise.

L'empire d'Autriche-Hongrie est fortement ébranlé et ne survivra pas, sans doute, à François-Joseph. La Hongrie veut affirmer plus que jamais sa nationalité et, nul doute, qu'au décès du souverain la scission tant redoutée ne se produise.

La Chambre Hongroise demande pour ses troupes des uniformes spéciaux et une législation particulière. Le parlement Austro-Hongrois a du interrompre ses travaux. Il ne légifère plus depuis quelques mois et tout le pays se ressent de son inaction.

Les derniers jours de l'empereur sont bien assombris par ce cruel état de choses.

R. B.

GRAND POW POW

Dix mille sauvages se réuniront à Kamloops, le mois prochain.

Le chef George, de la tribus des Capilanos, fait actuellement le tour des provinces invitant les chefs des différentes tribus à assister à une grande convention des tribus de la Colombie Britanique, qui aura lieu à Kamloops le 15 avril et les jours suivants.

Le chef Capilano est un homme de soixante-dix ans, qui parle couramment le français et l'anglais, à part sept langues sauvages. Après avoir discuté plusieurs questions, entre autres celle du réajustement des réserves, la conférence préparera un mémoire au roi Edouard, qu'un délégué sera chargé d'aller présenter à Sa Majesté. On estime qu'il y aura dix mille sauvages présents à la convention, qui sera la plus importante dans l'histoire de l'Ouest canadien.

ETAT FINANGIER

Nous reproduisons du *Soleil* de Quebec:

Le gouvernement a demandé, pour l'administration du pays et les améliorations publiques à opérer durant les neuf mois qui constitueront le prochain budget, de juillet 1906 à mars 1907, la somme totale de $67,936,547. Dans cette somme sont comprises les dépenses de construction du Grand Tronc Pacifique encourues durant cette période.

Ce total se compose de deux parties : l'une de $51,594,532, à être couverte par le revenu, l'autre, de $16,342,015, à être chargée au compte du capital.

Les conservateurs se sont scandalisés de ces chiffres. Ce n'est pas dans le temps qu'ils avaient le pouvoir qu'on brassait ainsi les millions. Les millions étaient rares, dans ce temps là.

Cependant les hommes d'affaires n'en ressentent aucun effroi. Et le " Shareholder " l'un des principaux journaux d'affaires du pays, dit ce qui suit, au grand risque de jeter la confusion dans les esprits timorés du parti conservateur :

"Les rapports financiers continuent de signaler des augmentations constantes dans le revenu, qui justifient amplement l'augmentation dans les dépenses."

Jetons un coup d'œil sur ces rapports, et persuadons-nous, par nous-mêmes, que le gouvernement observe toutes les règles de la prudence commerciale dans les dépenses qu'il fait pour améliorer les conditions matérielles du Canada.

Pour le mois de février, le huitième de la présente année fiscale, les revenus se sont élevés à la somme de $5,505,556 ; les dépenses ont été de $3,205,676, laissant un surplus, pour un seul mois—le plus court de l'année—de $2,299,910. Ce n'est pas mal, et l'on aurait tort de taxer de prodigalité, d'aveuglement, un gouvernement qui sait aussi bien maintenir sa position financière.

La dépense totale, payée sur le revenu, pour les huit mois de cette année, commençant au premier juillet, 1905, a été de $37,162,708. Les revenus, pour la même période, ont été de $49,760,875, ce qui donne un surplus de $12,597,667, pour huit mois. Si la proportion continuait, nous aurions à la fin de l'année, un surplus de $18,000,000 !

Au 28 février, l'augmentation des dépenses, depuis le 1er juillet, a été de $1,670,982, sur la période correspondante de l'année 1904-05. L'augmentation du revenu, pour le même temps, a été de $4,255,794.

Les hommes d'affaires sauront apprécier cette différence.

× ×

La douane fournit 59 pour cent du revenu.

Et l'on aura une idée de la condition économique du pays, en remarquant que les sommes provenant de la douane sont prélevées sur l'importation. L'augmentation du revenu indique donc une augmentation importante dans les importations. D'autre part, nous voyons, par les rapports du commerce, que les exportations tendent à égaler les importations. Ce qui indique une augmentation très considérable dans le mouvement commercial du Canada.

Autre fait à signaler. L'accise a augmenté de $891,768. L'accise est prélevée sur des choses de luxe, tabac, spiritueux, etc., manufacturés au pays. Il y a donc eu de ce côté aussi augmentation considérable de production.

+ +

D'autres dépenses ont été faites qui ont été mises au compte du capital, car elles représentent une mise de fond qui rapporte des revenus, et ces revenus couvrent les dépenses.

Les dépenses au compte du capital, pour le mois de février, ont été de $1,233,940. Pour les huit mois de la présente année, elles ont été de $7,987,957.

Il y a de côté, une augmentation de $972,602 sur la période correspondante de l'année dernière.

La majeure partie de cette somme —exactement $5,245,164,—a été employée pour les travaux publics, les chemins de fer et les canaux. L'année prochaine, si l'on faisait des travaux extraordinaires dans le chenal, il faudrait augmenter cette somme. Les journaux conservateurs, cependant, trouveront toujours le moyen de crier au gaspillage.

Ces chiffres indiquent assez clairement que l'opposition perd son temps à critiquer l'administration financière du gouvernement. Où les dépenses ont augmenté dans la proportion de 100, les revenus ont augmentés dans la proportion de 400.

Il n'y a lé, aucune preuve de mauvaise administration. Loin de là.

Le Rév. John J. Wynne.

Il y a quelque mois le Rév. John J. Wynne, S. J., résignait à sa charge de rédacteur associé de l'*Encyclopedia Americana* et plusieurs crurent qu'il avait, en même temps, abandonné la rédaction de *The Catholic Encyclopedia*, ce qui n'est pas. Le Rév. Père Wynne est encore le rédacteur de cette dernière encyclopédie et il désire en informer le public.

AVIS DE VENTE

Nous recevons du bureau des terres, avec prière de l'insérer la note suivante:

Il sera procédé le 31 mars prochain à la vente aux enchères et au plus offrant des terrains ci-après désignés :

Le quart S. E., section 19 et

Le quart N. O.,S. O., et S. E.,section 20.du township 54, rang 23, ouest du quatrième méridien.

Ces terres formaient autrefois la réserve de la Police au Fort Saskatchewan.

La vente aura lieu en même temps que la vente des terre d'école.

La mise à prix est de $10 l'âcre.

27

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

——OU——

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

Le général prince Kourakine, ambassadeur de Russie près la cour de France, se précipita sous la tente impétueusement ; il avait le visage inondé de sueur, ses cheveux et ses habits étaient en désordre. Derrière lui accourait le maréchal de Tessé, suivi des trente gardes de corps chargés de veiller sur la personne du czar.

—Sire ! sire ! s'écrièrent en même temps le maréchal de Tessé et le prince Kourakine, au nom de Dieu ! arrêtez !

Tout le monde se regarda. Tessé se jeta entre lui et sa victime, mais il ne le toucha point et mit chapeau bas. On comprit que ce grand gaillard en habit de bouracan était l'empereur Pierre de Russie.

Celui-ci fronça le sourcil légèrement.

—Que me voulez-vous? demanda-t-il à Tessé. Je fais justice.

Kourakine lui glissa quelques mots à l'oreille. Il lâcha aussitôt Peyrolles et se prit à sourire en rougissant un peu.

—Tu as raison, dit-il, je ne suis pas ici chez moi. C'est un oubli.

Il salua de la main la foule stupéfaite, avec une grâce altière qui, ma foi, lui allait fort bien, et sortit de la tente, entouré des gardes du corps. Ceux-ci étaient habitués à ces escapades. Ils passaient leurs vies à courir sur ses traces. Peyrolles rétablit le désordre de sa toilette et mit froidement dans sa poche l'énorme somme que le czar n'avait point daigné reprendre.

—Insulte de grand prince ne compte pas, dit-il en jetant à la ronde un regard cauteleux et impudent ; je pense que personne ici n'a le moindre doute sur ma loyauté.

Chacun s'éloigna de lui, tandis que Chaverny repliquait :

—Des doutes, assurément non, M. de Peyrolles, nous sommes fixés parfaitement.

—A la bonne heure, dit entre haut et bas le factotum ; je ne suis pas homme à supporter un outrage.

Tous ceux qui ne s'interressaient point au jeu s'étaient éloignés à la suite du czar. Ils furent désappointés. Le czar sorti du palais, sauta dans le premier carrosse venu, et s'en alla décoiffer ses trois bouteilles avant de se coucher.

Navailles prit les cartes des mains de Peyrolles, qu'il poussa doucement hors du cercle, et commença une banque.

Oriol tira Chaverny à part.

—Je voudrais te demander un conseil, dit le gros petit traitant d'un ton de mystère.

—Demande, fit Chaverny.

—Maintenant que je suis gentilhomme, je ne voudrais pas agir en pied-plat. Voici mon cas : Tout à l'heure j'ai fait cent Louis contre Taranne, je crois qu'il n'a pas entendu.

—Tu as gagné ?

—Non, j'ai perdu.

—Tu as payé ?

—Non, puisque Taranne ne demande rien.

Chaverny prit une pose de docteur.

—Si tu avais gagné, interrogea-t-il, aurais-tu réclamé les cent louis ?

– Naturellement, répondit Oriol, puisque j'aurais été sûr d'avoir parié.

–Le fait d'avoir parié diminue-t-il cette certitude ?

– Non ; mais si Taranne n'a pas entendu, il ne m'aurait pas payé.

Ce disant, il jouait avec son portefeuille. Chaverny mit la main dessus.

—Ça me paraissait plus simple au premier abord, fit-il avec gravité ; le cas est complexe.

—Il reste cinquante louis, cria Navailles.

–Je tiens, dit Chaverny.

– Comment ! comment ! protesta Oriol en le voyant ouvrir son portefeuille.

Il voulut ressaisir son bien, mais Chaverny le repoussa avec un geste plein d'autorité.

–La somme en litige doit être déposée en mains tierces, décida-t-il ; je la prends, et, partageant le différend par la moitié, je me déclare redevable de cinquante louis à toi et de cinquante louis à Taranne, et je défie la mémoire du roi Salomon.

Il jeta le portefeuille à Oriol décontenancé.

– Je tiens ! je tiens ! repèta-t-il en retournant à la table de jeu.

—Tu tiens mon argent ! grommela Oriol ; décidément, on serait mieux au coin d'un bois.

—Messieurs, messieurs, dit Nocé, qui arrivait du dehors, laissez là vos cartes, vous jouez sur un volcan. M. de Machault vient de découvrir trois douzaines de conspirations, dont la moindre ferait honte à Catilina. Le régent, effrayé, s'est enfermé avec le petit homme noir pour savoir sa bonne *aventure*.

—Bah ! fit-on, le petit homme noir est sorcier ?

—Des pieds à la tête, répondit Nocé. Il a prédit au régent que M. Law se noierait dans le Mississippi, et que Mme de Berri épouserait ce faquin de Riom en seconde noces.

—La paix, la paix, dirent les moins fous.

Les autres éclatèrent de rire.

—On ne parle que de cela, reprit Nocé ; le petit homme noir a prédit aussi que l'abbé Dubois aurait le chapeau de cardinal,

—Par exemple, fit Peyrolles.

—Et que M. de Peyrolles, ajouta Nocé, deviendrait honnête homme.

Il y eut une explosion de gaieté ; puis tout le monde déserta la table, et vint à l'entrée de la tente, parce que Nocé, regardant par hasard du côté du perron, s'était écrié :

—Tenez, tenez, le voilà. Non pas le régent, mais le petit homme noir.

Chacun put le voir en effet, avec sa bosse et ses jambes bizarrement tordues, descendre à pas lents le perron *du pavillon. Un sergent de gardes* françaises l'arrêta au bas des marches. Le petit homme noir montra sa carte, sourit, salua et passa.

IV

SOUVENIR DES TDOIS PHILIPPE.

Le petit homme noir avait un binocle à la main, il lorgnait les décorations de la fête en véritable amateur. Il saluait les dames avec beaucoup de politesse, et semblait rire dans sa barbe comme un bossu qu'il était. Il portait un masque de velours noir. A mesure qu'il avançait, nos joueurs le regardaient avec plus d'attention ; mais celui qui le regardait le mieux était sans contredit M. de Peyrolles.

—Quelle diable de créature est-ce là ? s'écria enfin Chaverny. Eh mais ! on dirait...

—Eh oui ! fit Navailles.

—Quoi donc ? demanda le gros Oriol qui était myope.

—L'homme de tantôt, répondit Chaverny.

–L'homme aux dix mille écus.

–L'homme à la niche.

—Esope II, dit Jonas.

—Pas possible, fit Oriol ; un pareil être dans le cabinet du régent.

Peyrolles pensait :

—Qu'a-t-il pu dire à Son Altesse Royale ? Je n'ai jamais eu bonne idée de ce drôle.

Le petit homme noir avançait toujours. Il ne paraissait point faire attention au groupe rassemblé devant l'entrée de la tente indienne. Il lorgnait, il souriait, il saluait. Impossible de voir un petit homme noir d'humeur meilleure et plus polie.

Déjà il était assez près pour qu'on pût l'entendre grommeler entre ses dents :

—Charmant ! charmant ! tout cela est charmant. Il n'y a que Son Altesse Royale pour faire ainsi les choses. Ah! je suis bien content d'avoir vu tout cela, bien content, bien content.

A l'intérieur de la tente des voix s'élevèrent. Une autre compagnie avait pris place autour de la table abandonnée par nos joueurs. Ceux-ci étaient presque tous des gens d'âge respectable et haut titrés. L'un d'eux dit ;

Ce qui est arrivé, je l'ignore ; mais je viens de voir Bonnivet qui faisait doubler les postes par ordre exprès du régent.

—Il y a, reprit un autre, deux compagnies de gardes françaises dans la cour aux Ris.

– *Et le régent n'est pas abordable.*

—Machault est aux cent coups.

– M. de Gonzague lui-même n'a pu obtenir un traître mot.

Nos joueurs se prirent à écouter ; mais les nouveaux venus baissèrent aussitôt la voix.

—Il va se passer ici quelque chose, dit Chaverny, j'en ai le pressentiment.

– Demandez au sorcier, fit Nocé en riant.

Le petit homme noir le salua d'un air tout aimable.

—Rositivement, dit-il, quelque chose, *mais quoi ?*

Il essuya son binocle avec soin.

–Positivement, positivement, reprit-il ; *quelque chose, quelque chose* de fort inattendu. Eh, eh, eh ! continua-t-il en donnant à sa voix stridente et grêle un accent tout particulier de *mystère ; je sors d'un endroit chaud*, très-chaud, le froid me saisit. Permettez-moi d'entrer là dedans, messieurs, je vous serai obligé.

Il eut un petit frisson. Nos joueurs s'écartèrent, tous les yeux étrient fixés sur le bossu. Le bossu se glissa sous *la tente avec force saluts.* Quand il aperçut le groupe de grands seigneurs assis maintenant autour de la table, il secoua la tête d'un air content et dit:

—Oui, oui, il y a quelque chose. Le régent est soucieux, la garde est doublée ; mais personne ne sait ce qu'il y a. M. le duc de Tresmes ne le sait pas. lui qui est gouverneur de Paris ; M. de Machault ne le sait pas, lui qui est lieutenant de police. Le savez-vous, M. de Rohan-Chabot ? le savez-vous M. de la Ferté-Senneterre ? Et vous, messieurs, s'interrompit-il en se retournant vers nos joueurs qui reculèrent instinctivement, le savez-vous ?

Nul ne répondit. MM. de Rohan-Chabot et de La Ferté-Senneterre ôtèrent leurs masques. On en usait ainsi quand on voulait forcer poliment un inconnu à montrer son visage. Le bossu, riant et saluant, leur dit :

– *Messieurs, cela ne servirait* à rien, vous ne m'avez jamais vu.

—Monsieur le baron, demanda Barbanchois à son voisin fidèle, connaissez-vous cet original ?

–Non, monsieur le baron, repartit la Hunaudaye ; c'est un singulier olibrius.

—Je vous le donnerais bien en mille reprit le bossu, pour deviner ce qu'il y a. Ce serait du temps perdu. Il ne s'agit point de choses qui occupent journellement vos entretiens publics et vos secrètes pensées, il ne s'agit point de choses qui sont l'objet de vos prudentes appréhensions, mes dignes seigneurs.

Ce faisant, il regardait Rohan, La Ferté, les vieux seigneurs assis à la table.

Il ne s'agit point, poursuivit-il en regardant Chaverny, Oriol et les autres à leur tour, de ce qui enflamme vos ambitions plus ou moins légitimes, à vous dont la fortune est encore à faire. Il ne s'agit ni des menées de l'Espagne, ni des troubles de la France, ni des méchantes humeurs du parlement, ni des petites éclipses du soleil que M. Law appelle son système, non, non ! et cependant le régent est soucieux, et cependant on a doublé la garde.

—Et de quoi s'agit-il, beau masque ? démanda M. de Rohan-Chabot avec un mouvement d'impatience.

Le bossu demeura pensif.

Sa tête s'inclina sur sa poitrine, puis, se redressant tout à coup et laissant échapper un éclat de rire sec.

–Croyez-vous aux revenants ? demanda-t-il.

Le fantastique ordinairement n'existe point hors d'un certain milieu. Les soirs d'hiver, dans une grande salle de château dont les fenêtres pleurent à la bise, autour d'une haute cheminée de chêne noir sculpté, là-bas, dans les solitudes du Morvan ou dans les forêts de Bretagne, on fait peur aux gens ai-

Coin Féminin

LA DENTELLIERE.

Petits bonshommes fluets
Corsetés de blanche soie,
Les fuseaux dansent, en joie,
Quadrilles et menuets,

Plate-bande minuscule
Entre un double rebord bleu,
La dentelle, peu à peu,
Se prolonge et s'accumule.

Fleurs de verre aux rangs pressés
Les épingles vertes, roses,
Se dressent en fières poses
Sur les fils entre-croisés.

Ma main cueille la dernière,
Puis la repique en avant,
Et je crois me voir souvent,
Nonchalente jardinière,

Dans le féerique jardin
D'une mignonne princesse ;
Les fuseaux mènent sans cesse
Leur cœur de danse mutin

Qui me berce et m'ensorcelle ;
Et dans mon demi sommeil,
Il luit un rêve pareil
Au jardin de ma dentelle.

J. ROMAINE.

CHRONIQUE

Au Pays de la Dentelle.

La fabrication de la dentelle au fuseau n'est pas moins intéressante que celle du point à l'aiguille. Voici, telle que l'a décrit Madame de Villedon, comment nait cette floraison soyeuse sous les doigts de la dentellière.

La dentelle au fuseau se fabrique sur un petit métier qui a l'aspect d'un coussin muni d'une ouverture au centre, dans laquelle une longue pelote en forme de rouleau tourne sur l'axe en bois qui la traverse. Les deux extrémités de cette axe reposent sur des encoches, préparées à cet effet, dans la monture en bois du coussin.

Sur le rouleau, on fixe le dessin ; on y rattache l'extrémité de chaque fil partant d'un fuseau, ou sorte de bobine à manche, sur lequel le fil est enroulé ; ils s'emploient quatre par quatre, on les croise, passe et repasse, suivant les points que l'on veut obtenir et l'on fixe chaque maille avec une épingle à l'endroit indiqué par le dessin. Les métiers portent des noms aussi variés que leurs formes, ils diffèrent selon les regions et les dentelles ; mais, qu'ils soient plus longs ou plus larges, ronds ou carrés ; qu'ils soient montés sur un pied ou qu'on les pose sur les genoux, les procédés du travail sont les mêmes qu'il y a trois ou quatre siècles, c'est toujours sur leurs carreaux et avec les fuseaux que des milliers et des milliers de femmes et de jeunes filles font les belles dentelles.

Dans certains départements de France, particulièrement dans ceux de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, toutes les femmes font de la dentelle, le jour sur le pas de leur porte, dans les exquises petites rues, tortueuses, humides et fraîches, où la mousse et l'herbe croissent entre les pavés pointus, que bordent les chères vieilles maisons de pierres grises, ridées et fanées comme un visags d'aïeul ! A la veillée, les dentellières se réunissent pour travailler, et tandis que sous l'effort de leurs doigts agiles les fuseaux se croisent et se décroisent, on raconte les nouvelles du pays, on jase, on médit, on rit sans que l'ouvrage s'interrompe un seul instant. Pendant les mois d'hiver, lorsque la terre dort sous la neige, on garde la maison et, toute la journée, le carreaux sur les genoux, on avance le travail qui sera vendu à la saison prochaine.

* * *

A Valenciennes, on voit de la dentelle au fuseau dès le XVIe siècle ; mais ce n'est pas encore le joli travail auquel nous sommes habitués à donner ce nom. Sous Louis XIV, bien que le centre de cette industrie fût au Quesnoy, la réputation des ouvrières de Valenciennes surpassait celle de toutes les autres dentellières de la région. On attribuait une très grande supériorité à leur ouvrage, qu'elles faisaient dans des caves humides où le lin conservait une souplesse qui permettait de l'employer excessivement fin et rendait plus grande la régularité de la dentelle. Ces qualités ne pouvaient être obtenues au même dégre par les ouvrières qui travaillaient au grand air et dont le fil séchait trop rapidement.

La Valenciennes se fait exclusivement au fuseau, les mêmes fils forment le dessin et le fond, elle n'a aucun relief. Le décor est surtout floral et les motifs qui le composent sont généralement petits. Le mat des fleurs est fait par un toilé très-fin qui ressemble à de la batiste. On emploi un très grand nombre de fuseau ; pour exécuter un motif de trois pouces il faut de quatre cents à cinq cents fuseaux. C'est la dentelle la plus longue à travailler ; il fallait dix mois à une bonne ouvrière, s'occupant quinze heures par jour, pour achever une paire de manchettes.

Cette industrie a complétement disparu de Valenciennes à partir de la Révolution ; maintenant la dentelle de ce nom se fait à Courtrai, à Gand, à Bruges ; celle d'Ypres est la plus estimée.

On s'explique aisément que cette jolie dentelle soit recherchée partout ; sa solidité, sa finesse, sa légèreté, son élégance en font le complément le plus charmant et le plus pratique pour la lingerie. Nulle dentelle ne résiste mieux au lavage, au repassage, à l'usage journalier et ne s'allie plus heureusement au tissu de fil ou de coton.

Cet été les blouses de mousseline et de soie légère s'enjoliveront d'entre-deux (insertions) où courre une guirlande de ces fleurettes de rêves, qui ont le mérite de ne pas couter des prix fous, comme leur orgueilleuse sœur le "point à l'aiguille."

MAGALI.

Les Cinq Ans de Susie.

NOUVELLE.

Son index minuscule entre les lèvres de fleur en bouton à peine entr'ouvert, Suzie reste songeuse ; vaienment sur les broderies de sa robe blanche se pose en tache claire la patte de Minet, le compagnon de jeu favori.

C'est que, petite mère, ce matin, en bouclant les cheveux blonds, si légers et si fous, s'est tout à coup penchée et sur les boucles soyeuses à posé un baiser---non pas le baiser d'habitude, tout auprès de l'oreille, qui chatouille délicieusement et rend Suzie sourde---un baiser profond, passionné, comme si maman craignait de perdre Suzie, et le petit oiseau qui avertissait d'ordinaire Suzette qu'elle allait être méchante, ou lui inspirait de donner son goûter à un pauvre, le petit oiseau fit entendre un chant inconnu, sérieux et tromblant...

Avec les cinq ans l'âme de Suzie venait d'éclore...

Ce n'était plus " Bébé " qui rendit le baiser, sur les lèvres fleurant bon de maman, c'était Suzie, Suzie la petite fille ! Car cette nouvelle appellation entrait dans les nouveaux devoirs que lui avait conféré ces fameux cinq ans. Et Suzie, gravement cherche quels autres encore en découleront.

Qu'est-ce que cela peut bien être cinq ans ? Le petit front se barre d'un pli de chair rose adorablement satiné et comme un rayon de soleil, narquois, vient se jouer sur le bout de son pied, elle le repousse, avec une moue qui voudrait être méchante. Les folles poussières s'agitent, le brouillent ; il y en a des rouges, des bleus, et des belles, oh des belles toutes dorés ! elles montent, elles descendent, joyeuses, et Suzie, se rendant aux vocalises du petit oiseau, soupire et de sa menotte s'amuse à accélérer la valse des atômes. Mais ses yeux bleus, ses yeux de nouvelle Suzie, restent sérieux.

Jamais elle n'a cru, qu'elle serait autre, que le " Bébé " de maman, le Bébé que l'on gâte, qui fait dire à papa, indulgent : " C'est encore un Bébé ! " Petite fille... Suzie à peur à l'orée de ce grand trou noir, creusé depuis ce matin seulement... Petite fille !... Sa frimousse s'embrunit subitement, les coins de sa bouche se tirent, la fossette de son menton s'étend... elle se souvient, sa marraine Suzanne était aussi une petite fille, et un jour, mon Dieu, c'est tout proche !... qu'elle courait autour du bosquet, s'amusant avec Max, cet autre cousin, dont les épaulettes et le plumet tricolore des futures officiers en imposaient à Suzie, tante Mimi, l'avait appelée et Suzanne, un peu de rouge de joues, appris, elle, qu'elle n'était plus une petite fille et qu'elle avait quinze ans !... Le lendemain Suzanne avait une robe longue, comme celle de maman, la grande natte couleur d'or ne flottait plus sur ses épaules, et Max et elle ne se donnaient plus les petits noms d'autrefois que devant Bébé...

Pour la première fois, Suzie a une notion confuse de la vie avec les changements successifs peut-être aussi d'avoir trop songé, son petit cœur éclate soudain ; de grosses larmes ruissellent sur ses mains, sur les broderies de sa robe, ses nouvelles larmes de cinq ans coulent toutes neuves, intarissables sur le sourire à peine effacé de ses lèvres.

Une mystérieuse divination avertit maman de ce gros chagrin et Suzie, dans son premier désespoir, est certaine que maman viendra, aussi, à peine la porte s'entr'ouvre qu'elle se refugie dans les jupes qui chantent frou-frou, en glissant sur le tapis, ses petits poings se cramponnent partout où ils peuvent et maman sent battre, affolé, le petit cœur pendant que Suzie répète, toute agitée de soubresauts : " Je suis ton bébé... bébé... Pas cinq ans !..." Et maman essuie une larme en mettant un baiser sur la mousse d'or, tout auprès de l'oreille. Dans son cœur, elle cherche les mots qui bercent les peines des tout-petits.

Comme une pluie d'orage, les larmes de Suzie s'arrêtent, le sourire, encore mouillé, tend sa bouche en arc-en-ciel, annonciateur du beau temps revenu, et après l'affirmation de maman, que pour les autres, elle sera, petite fille, jeune fille, femme ; mais que pour elle, la maman, elle sera toujours le bébé, le trésor chéri, la dernière larme qui se balance, drolette, à la pointe blonde de ses cils, se détache et c'est maman qui la boit dans un baiser...

Suzie a cinq ans, le rayon de soleil, plus joli que jamais vient la chercher dans son doux refuge, sa menotte, à nouveau, remet en danse les poussières multicolores, et petite mère les regarde avec des yeux qui ne voient pas.

M.

METS POUR LE CAREME.

TRUITES A LA PROVENÇALE.

Prenez une truite pas trop grosse ; mettez dans un plat une couche d'huile d'olive de l'épaisseur d'une lame de couteau ; saupoudrez de sel et poivre ; placez-y votre truite ; faites rissoler sur le feu vif en agitant de temps en temps le plat pour que le poisson ne s'attache pas ; lorsqu'il est rissol d'un côté, tournez-le de l'autre : saupoudrez de mie de pain émiettée fin et mélangée de sel, poivre, persil, oignons hachés fins ; mettez dans le fourneau et arrosez de temps en temps. Servez de belle couleur.

OMELETTE AUX HUITES.

Cassez les œufs dans un plat, battez-les avec sel et poivre ; ajoutez aux œufs les huitres que vous aurez soin de bien agoutter. Mêlez et faites cuire comme une omelette ordinaire.

CAROTTES A LA BERGESSERIN.

Ratissez et lavez une livre de carottes ; faites-les cuire à l'eau avec un peu de sel ; une fois cuites, coupez-les par rondelles. Mettez dans une casserole gros comme un œuf de beurre ; faites-le blondir, mettez-y deux oignons coupés minces ; lorsqu'ils auront pris une teinte marron, mettez les carottes et plein un verre de lait ; liez avec une demie-cuillerée de farine ; assaisonnez de sel et poivre, laissez cuire dix minutes et servez.

Un bossu arrête un jour un prédicateur qui descendait de chaire, et lui dit :

—Monsieur, vous venez de prêcher que Dieu avait bien fait toutes choses ; voyez un peu comme je suis bâti.

Le prédicateur le regarde et lui répond :

---Mon ami, il ne vous manque rien : pour un bossu, vous êtes très bien fait.

Un nouveau genre de traduction.---Eh bien ! êtes-vous content ? Votre livre a-t-il du sucsès ? se vend-il bien ?

---Ne m'en parlez pas, je vous prie. Je vais être traduit !

---En quelle langue ?

---En police correctionelle.

---

sément avec la moindre légende, avec la moindre histoire. Les sombres boiseries dévorent la lumière de la lampe, qui met de vagues reflets aux dorures rougies des portraits de famille. Le manoir a ses traditions lugubres et mystérieuses. On sait dans quel corridor le vieux comte revient traîner ses chaînes, dans quelle chambre il s'introduit, quand l'horloge tinte le douzième coup, pour s'asseoir devant l'âtre sans feu et grelotter la fièvre des trépassés. Mais ici, au Palais-Royal, sous la tente indienne, au milieu de la fête des écus, parmi les éclats de rire douteux et les sceptiques causeries, à deux pas de la table de jeu déloyale, il n'y avait point place pour ces vagues terreurs qui prennent parfois les braves de l'épée et même les esprits forts, ces spadassins de la pensée. Pourtant, il y eut un froid dans les veines quand le bossu prononça ce mot " revenant." Il riait en disant cela, le petit homme noir ; mais sa gaîté donnait le frisson. Il y eut un froid, malgré le flot ruisselant des lumières, malgré le bruit joyeux du jardin, malgré la molle harmonie que l'orchestre envoyait de loin.

—Eh ! eh ! fit le bossu, qui croit aux revenants ? Personne, à midi, dans la rue ; tout le monde, à minuit, au fond de l'alcôve solitaire, quand la veilleuse s'est éteinte par hasard. Il y a une fleur qui s'ouvre au regard des étoiles, la conscience est une belle-de-nuit. Rassurez-vous, messieurs, je ne suis pas un revenant.

—Vous plaît-il de vous expliquer, oui ou non, beau masque ? prononça M. de Rohan-Chabot qui se leva.

Le cercle s'était fait autour du petit homme noir. Peyrolles se cachait au second rang, mais il écoutait de toutes ses oreilles.

—Monsieur le duc, répondit le bossu, nous ne sommes pas plus beaux l'un que l'autre : trève de compliments. Ceci voyez-vous, est une affaire de l'autre monde. Un mort qui soulève la pierre de sa tombe après vingt années, monsieur le duc.

Il s'interrompit pour grommeler en ricanant :

– Est-ce qu'on se souvient, ici, à la cour, des gens morts depuis vingt années ?

—Mais que veut-il dire ? s'écria Chaverny.

—Je ne vous parle pas, monsieur le marquis, répliqua le petit homme ; ce fut l'année de votre naissance, vous êtes trop jeune ; je parle à ceux qui ont des cheveux gris.

Et changeant tout à coup de ton, il ajouta :

—C'était un galant seigneur, c'était un noble prince, jeune, brave, opulent, heureux, bien aimé ; visage d'archange, taille de héros. Il avait tout, tout ce que Dieu donne à ses favoris en ce monde.

—Ou les plus belles choses, interrompit Chaverny, ont le pire destin...

Le petit homme lui toucha du doigt l'épaule, et lui dit doucement :

– Souvenez-vous, monsieur le marquis, que les proverbes mentent parfois, et qu'il y a des fêtes sans lendemain.

Chaverny devint pâle. Le bossu l'écarta de la main, et vint tout auprès de la table.

—Je parle à ceux qui ont des cheveux gris, répéta-t-il. A vous monsieur de la Hunaudaye, qui seriez couché maintenant en Flandre sous six pieds de terre, si l'homme dont je parle n'eût fendu le crâne du miquelet qui vous tenait sous son genou.

Le vieux baron resta bouche béante, et si profondément ému, que la parole lui manqua.

—A vous, monsieur de Marillac, dont la fille prit le voile pour l'amour de lui ; à vous, monsieur le duc de Rohan-Chabot, qui fites créneler, à cause de lui, le logis de Mlle Feron, votre maîtresse ; à vous, monsieur le duc de La Ferté, qui perdites un soir contre lui votre château de Senneterre ; à vous, monsieur de La Vauguyon, dont l'épaule ne peut avoir oublié ce bon coup d'épée.

—Nevers ! s'écrièrent vingt voix à la fois ; Philippe de Nevers !

Le bossu se découvrit et prononça lentement :

—Philippe de Lorraine, duc de Nevers, assassiné sous les murs du château de Caylus-Tarrides, le 21 novembre 1697 !

—Assassiné lâchement et par derrière, à ce qu'on dit, murmura M. de la Vauguyon.

—Dans un guet-apens, ajouta La Ferté.

—On accusa, si je ne me trompe, dit M. de Rohan-Chabot, M. le marquis de Caylus Tarrides, père de Mme la princesse de Gonzague.

Parmi les jeunes gens :

—Mon père m'a parlé de cela plus d'une fois, dit Navailles.

—Mon père était l'ami du feu duc de Nevers, fit Chaverny.

Peyrolles écoutait et et se faisait petit.

Le bossu reprit d'une voix basse et profonde :

– Assassiné lâchement, par derrière, dans un guet-apens, tout cela est vrai, mais le coupable n'avait pas nom Caylus-Tarrides.

—Comment s'appelait-il donc ? demanda-t-on de toutes parts.

La fantaisie du petit homme noir n'était point de répondre. Il poursuivit d'un ton railleur et léger sous lequel perçait l'amertune :

—Cela fit du bruit, messieurs, ah peste ! cela fit grand bruit. On ne parla que de cela pendant toute une semaine. La semaine d'après, on en parla un peu moins. Au bout du mois, ceux qui prononçaient encore le nom de Nevers avaient l'air de revenir de Pontoise...

—Son Altesse Royale, interrompit ici M. de Rohan, fit l'impossible !

—Oui, oui, je sais. Son Altesse Royale était un des trois Philippe. Son Altesse Royale voulut venger son meilleur ami. Mais le moyen ? Ce château de Caylus est au bout du monde. La nuit du 21 novembre garda son secret. Il va sans dire que M. le prince de Gonzague... N'y a-t-il point ici, s'interrompit le petit homme noir, un digne serviteur de M. de Gonzague qui a nom M. de Peyrolles.

Oriol et Nocé se rangèrent pour découvrir le factotum un peu décontenancé.

—J'allais ajouter, reprit le bossu : il va sans dire que M. le prince de Gonzague, qui était également un des trois Philippe, dût remuer ciel et terre pour venger son ami. Mais tout fut inutile. Nul indice, nulle preuve ! Bon gré, mal gré, il fallut s'en remettre au temps, c'est-à-dire à Dieu, du soin de trouver le coupable.

Peyrolles n'avait plus qu'une envie : s'esquiver pour aller prévenir Gonzague. Il restait cependant, pour savoir jusqu'où le bossu pousserait l'audace dans sa trahison. Peyrolles, en voyant revenir sur l'eau le souvenir du 21 novembre, éprouvait un peu la sensation d'un homme qu'on étrangle. Le bossu avait raison : la cour n'a point de mémoire ; à la cour, les morts de vingt années sont vingt fois oubliés. Mais il y avait ici une circonstance tout exceptionnelle : le mort faisait partie d'une sorte de trinité dont deux membres étaient vivants et tout-puissants : Philippe d'Orléans et Philippe de Gonzague. Le fait certain, c'est que vous eussiez dit, à voir l'intérêt éveillé sur toutes les physionomies, qu'il était question d'un meurtre commis hier. Si l'intention du bossu avait été de ressusciter l'émotion de ce drame mystérieux et lointain, il avait succès complet.

—Eh ! eh ! fit-il en jetant à la ronde un coup d'œil rapide et perçant ; s'en remettre au ciel, c'est le pis aller. Je sais cependant des gens sages qui ne dédaignent point cette suprême ressource. Et franchement, messieurs, on pourrait choisir plus mal, le ciel a des yeux encore meilleurs que ceux de la police, le ciel est patient, il a le temps. Il tarde parfois, des jours se passent, des mois, des années, mais quand l'heure est venue...

Il s'arrêta. Sa voix vibrait sourdement. L'impression produite par lui était si vive et si forte, que chacun la subissait, comme si la menace implicite, voilée sous sa parole aiguë, eût été dirigée contre tout le monde à la fois. Il n'y avait la qu'un coupable, un subalterne, un instrument. Tous les autre frémissaient. L'armée des affidés de Gonzague, entièrement composée de gens trop jeunes pour pouvoir même être soupçonnés, s'agitait sous le poids de je sais quelle oppression pénible. Sentaient-ils déjà que chaque jour écoulé rivait de plus près la chaîne mystérieuse qui les attachait au maître ? Devinaient-ils que l'épée de Damoclès allait pendre, soutenue par un fil, sur la tête de Gonzague lui-même ? On ne sait. Ces instincts ne se raisonnent point. Ils avaient peur.

—Quand l'heure est venue, reprit le bossu, et toujours elle vient, que ce soit tôt ou tard, un homme, un messager du tombeau, un fantôme sort de terre, parce que Dieu le veut. Cet homme accomplit, malgré lui parfois, sa mission fatale. S'il est fort, il frappe, s'il est faible, si son bras est comme le mien et ne peut porter le poids du glaive, il se glisse, il rampe, il va... jusqu'à ce qu'il arrive à mettre son humble bouche au niveau de l'oreille des puissants, et, tout bas ou tout haut, à l'heure dite, le vengeur étonné entend tomber des nuages le nom du meurtrier...

Il y eut un grand et solennel silence.

—Quel nom ? demanda M. de Rohan-Chabot.

—Le connaissez-vous ? firent Chaverny et Navailles.

Le bossu semblait subir l'excitation de sa propre parole. Ce fut d'une voix saccadée qu'il poursuivit :

—Si vous le connaissez ? qu'importe! qu'êtes-vous ? que pouvez-vous ? Le nom prononcé de l'assassin vous épouvanterait comme un coup de tonnerre.—Mais là-haut, sur la première marche du trône, un homme est assis. Tout à l'heure, la voix est tombée des nuages : " Altesse ! l'assassin est là ! " et le vengeur a tressailli. " Altesse ! dans cette foule dorée est l'assasin ! " et le vengeur a ouvert les yeux, regardant la foule qui passait sous ses fenêtres. " Altesse ! hier à votre table, à votre table demain, l'assassin s'assoiera ! " et le vengeur repassait dans sa mémoire la liste de ses convives. " Altesse ! chaque jour, le matin et le soir, l'assassin vous tend sa main sanglante ! " et le vengeur s'est levé en disant : " Par Dieu vivant ! justice sera faite ! "

On vit une chose étrange : tous ceux qui étaient là, les plus grands et les plus nobles, se jetèrent des regards de défiance.

—Voilà, pourquoi, messieurs, ajouta le bossu d'un ton leste et tranchant, le régent de France est soucieux ce soir, et voilà pourquoi la garde du palais est doublée.

Il salua et fit mine de sortir.

—Ce nom ! s'écria Chaverny.

—Ce fameux nom ! appya Oriol.

—Ne croyez-vous pas, voulut dire Peyrolles, que l'impudent bouffon s'est moqué de vous ?

Le bossu s'était arrêté au seuil de la tente. Il mit le binocle à l'œil et regarda son auditoire. Puis il revint sur ses pas, en riant son petit rire sec comme un cri de crécelle :

– La ! la ! fit-il, voilà que vous n'osez plus vous approcher les uns des autres; chacun croit que son voisin est le meurtrier. Touchant effet de la mutuelle estime ! Messieurs, les temps sont bien changés, la mode n'y est plus. De nos jours, on ne se tue plus guère avec ces armes brutales de l'ancien régime : le pistolet ou l'épée. Nos armes sont dans nos portefeuilles ; pour tuer un homme, il suffit de vider sa poche. Eh ! eh ! eh ! Dieu merci ! les assassins sont rares à la cour du régent ! Ne vous écartez pas ainsi les uns des autres, l'assassin n'est pas là ! Eh ! eh ! eh ! interrompit-il tournant le dos aux vieux seigneurs pour s'adresser seulement à la bande de Gonzague, vous voici maintenant avec des mines d'une aune ! Avez-vous donc des remords ? Voulez-vous que je vous égaye un peu ? Tenez ! voici M. de Peyrolles qui se sauve ; il perd beaucoup. Savez-vous où se rend M. de Peyrolles ?

Celui-ci bisparaissait déjà derrière les massifs de fleurs, dans la direction du Palais.

Chaverny toucha le bras du bossu.

—Le régent sait-il le nom ? demanda-t il.

(Suite à la 6ième page)

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 5 Avril 1906

LA PROVINCE D'ALBERTA ET LE TARIF.

La province d'Alberta, de même que la province sœur de Saskatchewan, à cause de sa position géographique, bénéficierait plus d'une augmentation, plutôt que d'une réduction du tarif, à l'heure actuelle. Au point où en est rendu le développement du pays, les colons de l'Alberta-Nord, le "jardin de l'Ouest" pour ce qui est de la culture du blé et de l'agriculture en général, devraient recevoir toute l'attencion et l'assistance du gouvernement, tant fédéral que provincial. Notre province est naturellement productive, et les produits de la ferme, la laiterie, l'élevage, seront de puissants facteurs dans la production de la fortune du pays. Nous attendons du Dominion les changements dans le tarif, voulus par les circonstances à mesure que les conditions du pays changent. Depuis 1896, l'administration libérale a aboli les droits de douane sur plusieurs articles, en les plaçant sur la *free list*, tels que les séparateurs centrifuges, la ficelle d'engerbage, (binder twine) la broche barbelée, l'acier et certaine machineries employées pour des fins de manufacture, etc.

Elle a aussi fait une réduction notable, de 5 à 15 p. c., sur les instruments aratoires, 12½ p. c. sur les clôtures de broche (woven wire fence), et la réforme du tarif a été couronnée par le tarif préférentiel de 33⅓ p. c. sur les marchandises importée de la Grande Bretagne.

On peut voir par là que le but poursuivi par le parti libéral depuis 1896 a été d'exempter le colon de l'Ouest d'impôts indus, sans trop endommager le commerce du manufacturier de l'Est. Il est donc faux de dire que le tarif est tout à l'avantage du manufacturier. Le colon reçoit sa part d'attention de ceux qui préparent le tarif. Son commerce est protégé ; ainsi, il a une protection de 3c par douzaine sur les œufs, 4c par livre sur le beurre, 12c par minot sur le blé, 10c par minot sur l'avoine, $2 par tonne sur le foin, 30 p. c. sur l'orge, et nous pourrions continuer l'énumération. Sur à peu près tout ce que la ferme produit, le colon a sa part de protection contre la concurrence des produits étrangers sur notre marché.

Le fait que le tarif des droits de douanes est une source de revenus est démontré jusqu'à l'évidence par l'augmentation énorme, depuis 1896, de plus de $10,000,000. Et cette augmentation est surtout due à la révision du tarif et au tarif préférentiel sur les importations d'Angleterre. Les manufacturiers aimeraient à voir le tarif augmenté, et ceux qu'affecte la préférence, la voudrait abolie.

Il est vrai que les manufacturiers ont besoin d'une certaine protection, mais nous croyons qu'actuellement ils sont assez protégés, puisque leurs manufactures ne peuvent remplir toutes les commandes. Ce serait folie que d'augmenter le tarif de façon à exclure de notre marché les marchandises de fabrication étrangère qui y font concurrence aux produits canadiens et qui, depuis 1896, contribuent leur large part à l'augmentation du revenu.

Pour ce qui est de la préférence, nous ne voyons pas de raison valable pour qu'elle soit réduite plutôt qu'augmentée. Les villes de l'Est sont des centres manufacturiers et, cependant, les provinces ou elles sont situées ont un surplus de production qui, avec les produits de l'Ouest, trouve un marché ouvert en Grande Bretagne. Les ouvriers des manufactures anglaises consument le surplus de nos produits et, en retour, exportent au Canada leurs produits manufacturés, grâce au tarif préférentiel, pour le bénéfice du consommateur canadien. Pourquoi, alors, tempêter contre la préférence anglaise, dans l'intérêt de quelques particuliers ?

Une préférence plus grande serait plus à propos que la réduction ou l'abolition du tarif préférentiel. Un tarif fixe, qui est une source de revenus, est essentiel pour la prospérité du Dominion, mais le gouvernement doit être prêt à rencontrer les besoins de réduction du tarif des douanes à mesure que les conditions du pays changent.

WINNIPEG

La Convention Libérale—Grève.

La convention libérale du Manitoba est maintenant une chose du passé ; mais c'est une semence dont nous avons lieu d'attendre d'excellents fruits. La convention était la réunion politique la plus nombreuse qu'on ait encore vu au Manitoba. Il y avait plus de cinq cents délégués, et le ton des délibérations, qui ont duré deux jours, ainsi que les discours qui ont été prononcés en dehors de la convention indiquent un immense progrès des idées libérales préconisées par Sir Wilfrid Laurier.

Il est bien difficile d'empêcher quelques fanatiques de se glisser dans les rangs d'un parti et d'y faire du tapage. Les adversaires ensuite se prévalent de déclarations de ces intrus pour jeter de l'odieux sur tout le parti. On sait généralement coter à leur valeur réelle des gens qui persistent à vouloir se faire entendre dans un parti qui ne veut pas plus de leur personne que de leurs principes. Mais il reste toujours quelque chose des démonstrations des récalcitrants.

C'est un fait remarquable qu'après a campagne furieuse des Bennett et des Haultain contre Sir Wilfrid Laurier et tout l'élément catholique, la convention de Winnipeg s'est trouvée complètement prémunie contre les tenants des idées de discorde et de révolte. S'il a été question des "vieux libéraux," etc., qui protestaient naguère avec tant de violence contre l'acte constitutif des nouvelles provinces au nom des principes d'autonomie et de séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce n'a été que pour se moquer de ces pseudo-révolutionnaires. Personne dans le parti libéral ne regrette la perte de ces mangeurs d'évêques, et le gouvernement Roblin, qui leur a manifesté ses sympathies en mainte circonstance, est libre de profiter de leur appui comme il le fait des approbations des Orangistes.

Dans la convention libérale, toutes les résolutions présentées ont été marquées au coin de la modération et de l'esprit de conciliation. Le fanatisme ne s'est pas fait entendre une seule fois, même dans les discours—ce qui n'est pas peut dire, quand on considère qu'aucun des cinq cents délégués avait le droit de prendre la parole sur n'importe laquelle des résolutions.

Enfin, la convention a terminé ses travaux par le choix d'un chef qui a toutes les qualités requises pour répondre aux aspirations des meilleurs éléments de notre population. M. Edouard Brown, riche marchand de Portage la Prairie, dont il est maire depuis nombre d'années a été élu à cette haute position par acclamation et sur les sollicitations pressantes de ceux-là mêmes qui pouvaient avoir des titres à la charge, MM. Mickle, Horace Chevrier, M. P. P., et Isaac Campbell.

M. Brown était plutôt connu de réputation que personnellement, et c'est parfois un grand danger d'arriver avec une grande réputation devant un auditoire étranger. Mais, dès l'ouverture de la convention, M. Brown avait fait la conquête des délégués par un magistral discours dans lequel il traçait à grands traits la ligne de conduite que le parti libéral doit tenir. Son discours, quand il a accepté la charge de chef, n'a pas été moins digne d'un homme d'état.

Après avoir remercié ceux qui l'ont proposé des compliments qu'ils lui ont faits, M. Brown s'est exprimé ainsi :

"Je suis certain que le proposeur et le secondeur de la résolution sont mieux qualifiés que moi, tant au point de vue de l'expérience que des capacités, pour remplir cette charge. Je désire dire à cette convention combien j'apprecie l'honneur qui m'est fait en ce jour et la confiance en moi dont ils ont si unanimement et si généreusement donné l'expression. Il n'y a pas d'homme au Manitoba, qui comprenne mieux que moi combien je suis peu préparé pour cette charge ; je sens qu'il me manque beaucoup de qualités nécessaires par la remplir à ma satisfaction personnelle et avec honneur pour la province ; mais cependant il y a une chose dans cette nomination qui me fait particulièrement plaisir.

Nous avons dans cette convention les représentants des deux grandes nationalités qui forment le principal élément de la population du Canada. Nous avons d'autres nationalités, parceque ce pays est l'un des plus cosmopolites au monde ; néanmoins la grande partie de notre population est d'origine ou britannique ou française ; et c'est pour moi un grand plaisir de constater qu'en autant qu'il s'agit de moi, il n'y a pas de différence d'opinion, que les deux nationalités se sont unies pour m'offrir cette élection par acclamation.

S'il y a une chose que j'admire plus qu'une autre dans la vie de l'homme d'état éminent qu'est Sir Wilfrid Laurier, c'est son désir ardent de faire tout en son pouvoir pour amener un rapprochement entre ces deux races et pour promouvoir les bonnes dispositions de l'une envers l'autre. (Applaudissements prolongés). Si je dois être à la tête d'un parti politique en cette province je ne désire rien plus que cela, car c'est en cultivant cet esprit de tolérance que le Canada atteindra sa maturité et qu'il donnera au monde le meilleur exemple d'une nation grande et unie.

Un homme qui occupe une charge politique et qui veut se servir des questions de race et de croyance comme d'un "football," devrait être chassé de la vie publique.

Chaque nationalité a des idées qui lui sont particulièrement chères. Respectons ces principes ; respectons-nous les uns les autres. Assurément nous trouverons un terrain commun pour nous entendre, pour concéder et recevoir ; pour cultiver des sentiments d'amitié les uns pour les autres."

Inutile de dire que ces sentiments généreux ont été vivement acclamés. Nos compatriotes dans la convention sentaient qu'ils avaient trouvé un chef sous la bannière duquel ils pourront combattre avec enthousiasme dans l'assurance d'une victoire prochaine.

Le programme adopté par la convention pourrait se résumer en quelques lignes : Supprimer les dépenses inutiles et les péculats sur les terres ; employer l'argent ainsi épargné à encourager les écoles rurales et l'agriculture ; mettre fin aux abus scandaleux de tous genres qui ont été signalés dans l'administration de la justice et donner des listes électorales honnêtes.

La construction d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson, l'extension des frontières de la province, la nécessité de maintenir un tarif modéré sont des choses qui sont recommandées à l'attention du gouvernement fédéral, dont la convention a approuvé la politique générale par la résolution suivante :

"Cette convention des libéraux du Manitoba désire exprimer son approbation des dix années d'administration efficace et progressive dont le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a favorisé le Dominion, et offrir ses félicitations spéciales pour leur politique large et énergique concernant l'immigration et la transportation, politique a eu la plus grande influence sur le développement du Canada.

Et cette convention exprime la confiance qu'en continuant la politique de remplir l'Ouest de bons colons et de construire les grandes lignes de chemins de fer nécessaires, on rendra un bienfait durable à tout le Dominion."

L'enthousiasme créé par cette convention s'est répandu dans toutes nos campagnes et quand il plaira à M. Roblin d'amener une lutte nouvelle, il trouvera devant lui un parti bien organisé.

***

Depuis quatre jours Winnipeg est en proie à une grève des employés de tramway, qui, en plus d'une augmentation de salaire de douze à quinze pour cent, ont demandé plusieurs autres privilèges. La compagnie du tramway a refusé en disant que les salaires avaient été augmentés tout récemment. Les hommes peuvent actuellement gagner de $2.00 à $3.00 par jour.

La gravité de la situation pour le public c'est que Winniveg est une ville très dispersée et que beaucoup de travailleurs restent à des milles de leur ouvrage. La compagnie s'était préparée pour faire circuler ses voitures ; mais les grévistes ont commencé par en culbuter quelques-unes et le public a vite abandonné l'idée de s'exposer aux lazzis et aux projectiles des grévistes en prenant place dans les trains.

Tandis que les militaires remettaient les grévistes à leur place en faisant évacuer les rues, les ministres protestants ont voulu s'interposer comme médiateurs, mais sans succès.

Il n'est que juste de dire que les désordres les plus graves ont été causés par la brutalité des agents étrangers importés par la compagnie des tramways, qui est une des créatures de Mackenzie & Mann. Les grévistes comptent beaucoup sur l'indignation qu'a causée dans le public cette manière d'agir.

XXX.

WINTERBURN.

Les semences sont commencées depuis une semaine et les travaux vont bien. Nous avons un temps magnifique.

Dimanche dernier a eu lieu une jolie petite soirée chez MM. Larue, à l'occasion du 21ème anniversaire de naissance de Mlle A. Larue, à qui un superbe bracelet en or fut présenté.

M. et Mme J. Carrier partent bientôt pour leur ferme.

Le Rév. Père Portier est mainenant notre curé, le Rév. Père Tissier étant parti pour la mission du Lac des Onions.

LAC-LA-BICHE.

M. Alex. Hamelin esa de retour au lac, après une absence de quelques mois.

M. Kelly, de la H. B. Co., était ici la semaine dernière. Il a engagé des métis pour le transport de marchandises dans le nord.

Le Rév. Père Comiré et le frère Barassé étaient de passage ici dimanche dernier.

Le Rév. Père Grandin, W. Gariépy, P. R. A. Bélanger, H. Bélanger et J. Lessard, d'Edmonton, sont venus passer quelques jours ici.

Cartes Professionnelles

HOWELL Sask.

Un Autre Exemple du Merveilleux Progrès de l'Ouest.

Bâtie sur le C. N. R. à mi-chemin entre Humboldt et Warmen, à l'intersection du C. P. R., Howell est une place entièrement catholique et française. *Enfant nouveau-né,* Howell n'existait pas au mois de mai dernier. Il a grandi depuis, il grandira encore. Mais dès ses premiers jours, Howell a eu le rare privilège de frapper l'attention du voyageur. Qui n'a remarqué en passant son couvent-église et son presbytère ?

A quatre cents verges, s'élève en pente douce, une colline qui domine toute la plaine au nord et au sud. Là, *sans doute parce que c'est plus près* du ciel, s'élèvent les demeures de ceux qui ont plus spécialement la mission de prier.

Howell a un prêtre français arrivé dans le pays avec les *premiers colons* en août 1904 et deux religieuses qui donnent l'enseignement aux enfants.

Aujourd'hui le couvent-église sert à la fois d'église, de couvent et d'école. Avant peu la construction d'une église *permettra à nos bonnes religieuses* de St-Brieux *de tenir un pensionnat.*

Au point de vue catholique Howell n'a donc rien à envier aux paroisses les plus favorisées.

Faut-il parler affaires ?

Je ne crains pas de dire qu'à ce point de vue aussi notre place augure bien de l'avenir.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte géographique.

Tandis que nos deux stations voisines, du C. N. R. se trouvent, l'une au sud du lac Buffer, l'autre au sud du lac Houghton, Howell se trouve à égale distance de ces deux grands lacs.

Tout le nord peuplé depuis plusieurs années déjà, avait, avant l'ouverture de la ligne du C.N.R., son *marché* à Rosthern à 25 et 30 milles.

Aujourd'hui Howell est sa *station* la plus rapprochée, car la population du nord ne peut atteindre les deux stations voisines qu'en contournant les lacs Buffer et Houghton.

L'expérience faite l'automne dernier a prouvé cette vérité jusqu'à l'évidence. Nous n'avions qu'une grainerie bien insuffisante pour recevoir les blés, et cependant ça été un concours continuel de monde amenant leurs grains chez nous.

Le sud est peuplé jusqu'à dix et douze milles.

On connaît l'importance de l'eau *pour l'avenir d'une place.* Cette ressource ne nous fait point défaut ; ici on trouve l'eau en abondance à moins de vingt pieds de profondeur.

En ce moment nous avons deux magasins, une maison de pension, une agence de machineries, et un hôtel se bâtit *en ce moment.*

Il y a place pour d'autres genres de commerce avec certitude de succès.

A l'automne, il nous faudra au moins deux élévateurs.

Un Habitant de Howell.

Convention de la soctété "American Society of Equity."

Jeudi, le 22 *mars,* avait lieu ici la convention de l'American Society of Equity. La réunion eut lieu à l'hôtel de ville. Plus de soixante délégués étaient présents. Les cours ou succursales representées étaient celles de : Poplar Lake, Belmont, Namao, Turnip Lake, Sunnyside, Bon Accord, Coronation, Morinville, St-Albert, Rivière Qui Barre, Edison, Indépendence, *Legal,* Villeneuve, Spruce Grove, Stony Plain, Glory Hills, Warden, North View, Lamoureux, Partridge Hills, Salisbury, Calgary Est, Calgary Ouest, Leavings, Claresholm, Round-Up, Macleod, Spring Point.

La principale question discutée fut celle de l'achat *du fil pour* les lieuses, (Binder twine). L'assemblée fut unanime à décider que ce fil soit acheté directement des *manufactures.*

Un comité, composé de MM W. J. Keen, secrétaire général, Geo. Sutherland et G. Long, fut nommé pour s'occuper de faire l'achat du fil. Il fut décidé que les membres enverraient leur commande à la banque, *accompagnée d'un billet promissoire.* Lorsque ces billets auront été acceptés par la banque, ils seront donnés au Secrétaire Keen, qui alors fera les commande, à la manufacture.

Relativement au transport du grain, il fut décidé que cette question soit laissé entre les mains *des unions* locales, ou succursales.

Au sujet de l'assurance contre le feu et la *grêle, la* société demandera au gouvernement de s'occuper de cette question.

ETUDE CHIMIQUE

Du Grain et de la Farine des marques de blé

Par Frank T. Shutt, M.A., F.I.C.

Chimiste des Fermes expérimentales de l'Etat.

Extrait

Le but principal en vue en faisant un examen chimique des diverses marques de blé décrites dans la première partie de ce bulletin et de leurs farines, a été de déterminer quel rapport il pouvait exister entre la composition d'un blé et la quantité et la qualité de la farine que l'on peut obtenir, lorsque les blés examinés différaient en fait de classement plutôt qu'en espèce. Il est bien connu depuis longtemps que, dans la comparaison de blés différant quant à leur origine ou quant aux conditions de leur végétation, l'analyse chimique est de la plus grande utilité pour en faire connaitre la qualité ou la force et jusqu'à un certain point, la quantité des farines qu'on en pourrait obtenir. Nous avons donc pensé que les données obtenues dans une série d'analyses telles que celles que nous avons effectuées dans cette investigation, serait d'un très grand intérêt et peut-être fort utile lorsqu'on les placerait vis-à-vis des résultats obtenus par essais pratiques de mouture et de panification.

Nous espérions, en outre, que les analyses plus détaillées des farines nous mettraient à même d'établir un rapport plus approché que nous n'avons encore, entre la teneur en gluten et la valeur d'une farine pour la panification.

Nous avons analysé des échantillons nettoyés des blés représentant les différentes marques La préparation des échantillons a consisté à les moudre jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en poudre fine. Pour cela nous nous sommes servis des moulins ordinairement employés dans le laboratoire pour moudre les fourrages et aliments des animaux. Au nombre de nos déterminations ont été celles de l'humidité de *la protéine*, de *la matière grasse*, des carbohydrates, de la fibre et de la cendre. Nous avons aussi noté le poids de de cent amandes.

Les farines analysées ont été celles obtenues dans l'essai de mouture et désignées sous le terme "blanche" (straight). Outre l'estimation des constituants mentionnés dans le paragraphe précédent, nous avons déterminé le taux de la gliadine (un des constituants du gluten) et nous avons fait la séparation mécanique du gluten et déterminé l'acidité relative des farines.

COMPOSITION DES BLES

HUMIDITÉ—Avant de les moudre nous avions pendant plusieurs semai nes conservé tous les échantillons dans les mêmes conditions atmosphériques. Il n'est donc pas surprenant de trouver que les différences du taux d'humidité sont comparativement faibles et ne demandent pas de long commentaire. Nous pouvons toutefois faire remarquer que tous les blés sont caractérisés par un taux peu élevé d'humidité—particularité des blés du printemps et point d'une importance considérable pour le boulanger ; car, toutes choses étant égales d'ailleurs, plus la farine est sèche, plus on pourra en faire de pain.

Il *y a aussi une autre déduction in*téressante qu'on peut faire à ce propos, quoiqu'elle ne soit probablement pas d'une grande importance. Le poids de l'amande est dans cette série directement proportionnel à la grosseur du grain. Si l'on compare les taux d'humidité avec les chiffres des poids des grains, on remarquera que les échantillons les plus pesants ou, en d'autres mots, les mieux nourris, sont ceux qui contiennent le plus d'humidité. Bien que le rapport ne soit pas le même dans toute la série, les résultats font voir en général que le grain le plus léger, peut-être plus ou moins contracté, est celui qui est le plus sec

PROTÉINE BRUTE.—On en obtient le taux en multipliant l'azote total contenu dans le blé par le facteur 6.25. C'est le constituant le plus important, et dans le blé il consiste presque entièrement, en gluten, ingrédient qui détermine la "force" relative de la farine et sa valeur pour la fabrication du pain. Toutefois, puisqu'une partie de la protéine se trouve dans le son et dans la couche d'aleurone qui recouvre l'endosperne et qui peut se détacher avec le son, il ne s'ensuit par invariablement que plus le grain est riche en protéine, plus la farine est forte, bien que ceci soit très probablement vrai lorsqu'on compare des blés de grosseur égale et à son de même épaisseur, s'ils sont moulus de la même manière

Les différences dans la teneur en protéine qu'on remarque entre les marques de blé depuis le Dur No 1 jusqu'au No 5 sont très faibles, et je doute que je pusse avec raison me prononcer distinctement sur le supériorité relative de l'une, quelconque, de ces marque de ces marques sur une autre quant à ce qui s'agit de la force de la farine qu'elles produiraient. Il n'y a certainement dans les taux de protéine brute déterminés aucune aucune indication d'une diminution continue dans la force depuis les premières marques aux dernières de la série.

Un fait significatif est toutefois que le taux de la protéine brute est sensiblement plus élevé dans le blé Fourrage No. 2 et dans le Gelé No. 5 que dans les marques précédentes, et je pense que dans le Fourrage No. 2 on peut l'expliquer par la plus forte proportion de son (lequel contient beaucoup d'azote) que d'endosperme, et dans le Gelé No. 5 par le volume contacté du grain.

Par suite, pour les fins de la mouture pour l'alimentation des animaux,

(Suite à la 7ième page).

LE BOSSU

—— OU ——

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

—Eh ! monsieur le marquis, répliqua le petit homme noir, nous n'en sommes plus là, nous rions ! Mon fantôme est de bonne humeur : il a bien vu que le tragique n'est point ici de mode ; il passe à la comédie. Et comme il sait tout, ce diable de fantôme, les choses du présent comme celles du passé, il est venu dans la fête ; eh ! eh! eh ! ici, vous comprenez bien, et il attend Son Altesse Royale pour lui montrer au doigt...

Son doigt tendu piqua le vide.

—Au doigt, vous entendez ! au doigt! les mains habiles après les mains sanglantes. La petite pièce suit toujours la grande ; il faut se délasser en riant du poison ou du poignard. Au doigt, messieurs, au doigt, les adroits gentilshommes qui font sauter la coupe à cette vaste table de lansquenet où M. Law a l'honneur de tenir la banque !

Il se découvrit dévotement au nom de Law, et poursuivit :

—Au doigt, les pipeurs de dés, les chevaliers de l'agio, les escamoteurs de la rue Quincampoix, au doigt ! M. le régent est bon prince, et le préjugé ne l'étouffe point. Mias il ne sait pas tout, et s'il savait tout, il aurait grande honte.

Un mouvement s'éleva parmi les joueurs.

M. de Rohan dit :

—Ceci est la vérité.

—*Bravo, applaudirent le baron de* la Hunaudaye et le baron de Barbanchois.

– N'est-ce pas, monsieur ? repit le bossu ; la vérité, cela se dit toujours en riant. Ces jeunes gens ont bonne envie de me jeter dehors, mais ils se retiennent par respect pour votre âge. Je m'en rapporte à MM. de Chaverny, Oriol, Taranne et autres ; belle jeunesse où la noblesse un peu déchue se mêle à la roture mal savonnée, comme les fils de diverses couleurs dans le tricot : illustres maitres, nous sommes au bal masqué, et je ne suis qu'un pauvre bossu. Demain vous me jetterez un écu pour acheter mon dos transformé en pupitre. Vous haussez les épaules ? A la bonne heure, je ne mérite, en conscience, que votre dédain.

Chaverny prit le bras de Navailles.

--Que faire à ce drôle ? grommela-t-il ; allons-nous-en.

Les vieux seigneurs riaient de bon cœur. Nos joueurs s'éloignèrent l'un après l'autre.

--Et, après avoir montré au doigt, reprit le bossu qui se tourna vers Rohan-Chabot et ses vénérables compagnons, les fabricants de fausses nouvelles, les réaliseurs, les escamoteurs *de la baisse, toute l'armée des saltim*banques qui bivaque à l'hôtel de Gonzague, je montrerai encore à M. le régent, au doigt, messieurs, au doigt, les ambitions déçues, les rancunes envenimées. Au doigt, ceux dont l'égoïsme ou l'orgueil ne peut s'habituer au silence, les cabaleurs inquiets, les écervelés en cheveux blancs qui voudraient ressuciter la Fronde, les suivants de Mme du Maine, les habitués de l'hôtel de Cellamare ! Au doigt, les conspirateurs ridicules ou odieux qui vont entraîner la France dans je ne sais quelle guerre extravagante, pour reconquérir des places perdues ou des honneurs regrettés, les panégyristes de ce qui fut, les calomniateurs de ce qui est, les courtisans de ce qui sera, les polichinelles fourbus, les scapins éreintés qui s'intitulent eux-mêmes les bébris du grand siècle, les Géronte doublés de Jocrisse...

Le bossu n'avait plus d'auditeurs, Les deux derniers, Barbanchois et la Hunaudaye, s'éloignèrent clopin-clopant, savoir : le baron de la Hunaudaye goutteux de la jambe droite, le baron de Barbanchois podagre de la jambe gauche. Le petit homme noir eut un rire silencieux.

--Au doigt, au doigt, murmura-t-il sourdement.

Puis il tira de sa poche un parchemin, scellé aux armes de la couronne, et s'assit pour le lire à la table du jeu restée vide. Le parchemin commençait par ces mots : "Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, etc...." Au bas était la signature de Louis, duc d'Orléans, régent, avec les contre-seings du secrétaire d'Etat Leblanc et de M. de Machault lieutenant de police.

--Voilà qui est parfait, dit le petit homme après l'avoir parcouru ; pour la première fois depuis vingt ans nous pouvons lever la tête, regarder les gens en face, et jeter notre nom à la tête de ceux qui nous poursuivent. Je promets bien que nous en userons.

V

LES DOMINOS ROSES

Entre le protocole et les signatures, le parchemin scellé aux armes de France contenait un sauf-conduit fort en règle, accordé par le gouvernement au chevalier Henri de Lagardère, ancien chevalier chevau-léger du feu roi. Cet acte, conçu dans la forme la plus large aboptée récemment pour les agents diplomatiquement accrédités, donnait au chevalier de Lagardère licence d'aller et de venir partout dans le royaume sous la garantie de l'autorité, et de quitter le territoire français en toute sécurité, tôt ou tard, et quoi qu'il advint.

---Quoi qu'il advienne ! répéta plusieurs fois le bossu. M. le régent peut avoir des travers, mais il est honnête homme et tient sa parole. Quoi qu'il advienne ! Avec ceci, Lagardère a carte blanche. Nous allons lui faire faire son entrée, et Dieu veuille qu'il manœuvre comme il faut.

Il consulta sa montre et se leva.

La tente indienne avait deux entrées. A quelques pas de la seconde issue se trouvait un petit sentier qui conduisait, à travers les massifs, à la loge rustique de maitre Le Bréant, concierge et gardien du jardin. On avait profité de la loge comme de tout le reste pour les décors. La façade, enjolivée, recevait la lumière d'un réflecteur placé dans le feuillage d'un grand tilleul et terminant de ce côté le paysage. D'ordinaire, le soir, c'était un endroit isolé, très-couvert et très-sombre, spécialement surveillé par MM. les grandes françaises.

Comme le bossu sortait de la tente, il vit en avant du massif l'armée entière de Gonzague, qui s'était reformée là après sa déroute. On causait de lui précisément. Oriol, Taranne, Nocé, Navailles et autres riaient du mieux qu'ils pouvaient, mais Chaverny était pensif.

Le bossu n'avait pas de temps à perdre apparemment, car il alla droit à eux. Il mit le pinocle à lœil, et parut admirer le décor comme au moment de son entrée.

---Il n'y a que M. le régent pour faire ainsi les choses, grommela-t-il. Charmant, charmant.

Nos joueurs s'écartèrent pour le laisser passer. Il fit mine de les reconnaitre tout à coup.

--- Ah, ah, s'écria-t-il, les autres sont partis aussi. Au doigt, eh, eh, eh, au doigt, vous savez ? la liberté du bal masqué. Messieurs, je suis bien votre serviteur.

Personne n'était resté sur sa route, excepté Chaverny. Le bossu lui ôta son chapeau et voulut suivre son chemin. Chaverny l'arrêta. Cela fit rire le bataillon sacré de Gonzague.

---Chaverny veut sa bonne aventure, dit Oriol.

---Chaverny a trouvé son maitre, ajouta Navailles.

---Un plus caustique et un plus bavard que lui.

Chaverny disait au petit homme noir :

--- Un mot, s'il vous plait monsieur ?

---Tous les mots que vous voudrez, marquis.

---Ces paroles que vous avez prononcées : "*Il y a des fêtes qui n'ont* point de lendemain," s'appliquent-elles à moi personnellement ?

---Personnellement à vous.

---Veuillez me les traduire, monsieur.

---Marquis, je n'ai pas le temps.

---Si je vous y contraignais.

---Marquis, je vous en défie. M. de Chaverny tuant en combat singulier Ésope II dit Jonas, locataire de la niche du chien de M. de Gonzague, ce serait mettre le comble à votre renommée.

Chaverny fit néanmoins un mouvement pour lui barrer le passage. Il avança la main pour cela. Le bossu la lui prit et la serra entre les siennes.

Marquis, prononça-t-il à voix basse, vous valez mieux que vos actes. Dans mes courses en ce beau pays d'Espagne, où tous les deux nous avons voyagé, je vis une fois un fait assez bizarre : un noble genet de guerre conquis par les marchands Juifs et parmi les mulets de charge, c'était à Oviédo. Quand je repassai par là, le genet était mort à la peine. Marquis, vous n'êtes point à votre place : vous mourrez jeune, parce que vous aurez trop de peine à devenir un coquin.

Il salua et passa. On ne le vit bientôt plus derrière les arbustes. Chaverny était resté immobile, la tête penchée sur sa poitrine.

–Enfin le voilà parti, s'écria Oriol.

—C'est le diable en personne que ce petit homme, fit Navailles.

—Voyez donc comme ce pauvre Chaverny est soucieux.

—Mais quel jeu joue donc ce bossu.

--Chaverny, que t'a-t-il dit ?

—Chaverny, conte-nous cela ?

Ils l'entouraient. Chaverny les regarda d'un air absorbé ; et, sans savoir s'il parlait, il murmura :

—Il y a des fêtes qui n'ont point de *lendemain.*

La musique se taisait dans les salons. C'était entre deux menuets. La foule n'en était que plus compacte dans le jardin, ou nombre d'intrigues mignonnes se nouaient.

M. de Gonzague, las de faire antichambre, s'était rendu dans les salons. Sa bonne grâce et l'éclat de sa parole lui donnait grande faveur auprès des dames, qui disaient volontiers que Philippe de Gonzague, pauvre et de menue noblesse, eût encore fait un cavalier accompli. Vous jugez que son titre de prince, dont la légitimité était à peine contestée par quelques voix timides, et ses millions, que nul ne pouvait mettre en doute, ne gâtaient *point l'affaire.*

Bien qu'il vécut dans l'intimité du régent, il n'affectait point ces manières débraillées qui étaient alors si fort à la mode. Sa parole était courtoise et réservée, ses façons dignes. Le diable cependant n'y perdait rien.

Mme la duchesse d'Orléans le tenait en haute estime, et ce bon abbé de Fleury, précepteur du jeune roi, devant qui personne ne trouvait grâce, n'était pas éloigné de le regarder comme un saint.

Ce qui s'était passé aujourd'hui même *à l'hôtel de Gonzague avait été ra*conté amplement et diversement par les gazetiers de la cour. Ces dames trouvaient en général que la conduite de Gonzague à l'égard de sa femme dé*passait les bornes de l'héroïsme.* C'était un apôtre que cet homme, et un *un martyr. Vingt années de souffrance* patiente ; vingt années de douceur inépuisable en face d'un infatigable dédain. L'histoire ancienne a consigné des faits moins beaux que celui-là.

Les princesses savaient déjà le magnifique mouvement d'éloquence que M. de Gonzague avait eu devant le conseil de famille. La mère du régent qui était bonhomme, lui donna franchement sa grosse main bavaroise : la duchesse d'Orléans le fit complimenter ; la belle petite abbessè de Chelles lui promit ses prières, et la duchesse de Berri lui dit qu'il était un niais sublime

Quant à cette pauvre princesse de Gonzagne, on aurait voulu la lapider pour avoir fait le malheur d'un si digne homme. C'est en Italie, vous le savez bien, que Molière trouva cet admirable nom de Tartuffe.

Gonzague, au milieu de sa gloire, aperçut tout à coup dans l'embrasure

LABEUR ET BONHEUR

LEGENDE

Adam et Eve venaient d'être chassés du paradis terrestre.

La terre était maudite ; elle ne portait que des ronces, et il n'y avait pas une fleur dans ce pays d'exil. Eve s'en affligeait, car elle se rappelait les fleurs impérissables qui embellissaient les vallons de l'Eden! Adam allait travailler. Pendant toute la journée il ouvrit le sillon et y versa ses sueurs: les premières qui tombèrent du front de l'homme. Un ange les recueillit et alla les présenter, comme une libation amère, devant le trône de Dieu. Dieu répondit : C'est bien ! Et les gouttes de sueurs se changèrent en une rosée fécondante, qui durant la nuit, tomba doucement dans le sillon.

Ainsi quand l'éte vint, le champ se couvrit d'une riche moisson. Mais il n'y avait, parmi les épis mûrs, aucune fleur qu'Adam pût porter à son épouse afin de réjouir son cœur, en lui montrant un sourire de la bouche de Dieu.

Eve de son côté, travaillait tout le jour sous son arbre de feuillage. Elle prit le froment, le broya sous la pierre, le pétrit avec de l'eau de la source voisine, et elle fit le pain, soutien de la vie de l'homme. Son front se mouilla de sueurs ; les premieres de la femme, plus amères que celles de l'homme.

Ce que Dieu ayant vu il eut compassion de sa créature chérie.

A l'heure du repos, Adam et Eve s'assirent l'un près de l'autre, au bord de la fontaine où se réfléchissaient les feu du soir. Eve approcha le pain qu'elle avait cuit sous la cendre. Adam le prit, et le bénit, le rompit, le partagea avec sa compagne aimée, et quand ils en eurent goûté, ils se dirent entre eux :

—Je ne savais pas que le goût des sueurs fût si doux ! Ils s'entretinrent de leur travail de la journée.

—Il ne m'a pas fatigué, dit l'homme. Je pensais, en liant les gerbes, que je travaillais pour toi.

—Et moi non plus, répondit la femme, car je savais que ce pain je le romperais avec toi.

Ils restèrent longtemps ainsi, louant bénissant Dieu de ce qu'il les avait laissés l'un à l'autre, et de ce que, dans sa justice, il s'était souvenu de sa miséricorde.

Ils se disaient :

—Dans l'Eden, nous jouissions l'un avec l'autre et nous étions sous le regard de Dieu. Mais souffrir l'un pour l'autre, c'est meilleur et plus grand encore. Nous ne le savions pas !

En se disant cela, ils pleurèrent ensemble. Ce furent les premières larmes de bonheur qui, depuis l'Eden, tombèrent des yeux de l'homme ; car de telles larmes sont rares. Et la terre les reçut. Lorsque, le lendemain, Adam et Eve revinrent à la même source une moisson de fleurs en tapissait les bords.

C'étaient les premières fleurs que la terre portait depuis la malédiction. Elles étaient nées, la nuit, sous cette rosée de larmes tendres et douces.

C'est ainsi que, depuis ce temps-là, sont nées toutes les fleurs de la vie.—

Le Travailleur.

ETUDE CHIMIQUE.

(Suite de la 6ième page.)

ces deux dernières marques sont selon toutes les probabilités les meilleures de la série, et nous placerions ensuite le No. 5 et le Fourrage.

On a, en général, trouvé les échantillons choisis du Fife rouge, tel que récolté en Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, plus riches en protéine que ces blés-ci. Ainsi, en 1893, j'obtins 14.62 pour cent de protéine comme la moyenne dans 9 échantillons récoltés en Manitoba, et 14.53 pour cent dans un même nombre récoltés dans les territoires du Nord-Ouest. Sans aucun doute le caractère de la saison a de l'effet sur le caractère du grain, surtout quant à ce qui s'agit de la protéine (gluten) ; et, d'une année à l'autre, nous pouvons nous attendre à des changements de plus ou moins d'importance, tant dans la quantité que dans la qualité de cet important constituant ; mais il est évident qu'en comparant l'analyse d'échantillons de marques avec celle de grain pur choisi il faut ne pas perdre de vue que ce sont des mélanges d'après des caractères généraux : sinon on pourrait en tirer des conclusions erronées.

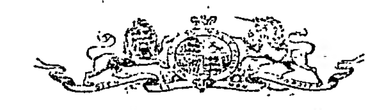
MATIÈRE GRASSE.—Ici aussi les résultats sont si uniformes—les différences étant telles qu'on pourrait les attribuer aux erreurs inévitables dans les expériences—qu'il ne serait pas prudent d'établir là-dessus des distinctions entre les blés, si nous exceptons Fourrage No. 2 et Gelé No. 5 qui, comme en fait de teneur en protéine, ont donné des résultats tant soit peu plus élevés que les autres blés de la série.

Il peu être intéressant de remarquer que les taux de la matière grasse dans toute la série sont considérablement au-dessus de la moyenne ordinaire dans les blés, savoir de 1.85. Nos recherches précédentes, qui comprennent maintenant un grand nombre d'analyses, ont toujours fait voir que les blés récoltés dans le Nord-Ouest du Canada sont en général ainsi caractérisés, et nous devons considérer ceci comme une particularité importante et de grande valeur au point de vue des qualités nutritives.

CARCOHYDRATES.—Les tarbohydrates dans le cas du blé consistent surtout en amidon, et on en trouve le taux en soustrayant de 100 la somme des autres constituants.

L'argent des sots, je le méprise, parce qu'il s'appelle tout simplement le luxe : l'argent du travailleur, je le respecte, parce qu'il a nom indépendance.

EMILE ANGIER.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteador le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Interieur.

d'une porte la figure longue de son Peyrolles. D'ordinaire, la physionomie de ce fidèle serviteur ne suait point une gaieté folle, mais aujourd'hui c'était comme un vivant signal de detresse. Il était blême, il avait l'air effaré ; il essayait avec son mouchoir la sueur de ses tempes. Gonzague l'appela Peyrolles traversa le salon gauchement, et vint à l'ordre. Il prononça quelques mots à l'oreille de son maitre. Celui-ci se leva vivement, et, avec une présence d'esprit qui n'appartient qu'à ces superbes coquins d'outre-monts :

—Mme la princesse de Gonzague, dit-il, vient d'entrer dans le bal ? Je vais courir à sa rencontre.

Peyrolles lui-même fut étonné.

-Où la trouverai-je ? lui demanda Gonzague.

Peyrolles n'en savait rien asssurément. Il s'inclina, et prit les devants.

—Il y a des hommes qui sont aussi par trop bons, dit la mère du régent avec un juron qu'elle avait apporté de Bavière.

Les princesses regardaient d'un œil attendri la retraite précipitée de Gonzague. Le pauvre homme !

- Que me veux-tu ? demanda-t-il à Peyrolles dès qu'ils furent seuls.

Le bossu est ici dans le bal, répondit le factotum.

- Parbleu ! puisque c'est moi qui lui ai donné sa carte.

—Vous n'avez pas eu de renseignements sur ce bossu ?

- Où veux-tu que j'en aie pris ?

—Je me défie de lui.

-Défie-toi si tu veux. Est-ce tout ?

—Il a entretenu le régent, ce soir, pendant plus d'une demi-heure.

—Le régent ? répéta Gonzague d'un air étonné.

Mais il se remit tout de suite et ajouta :

—C'est que sans doute il avait beaucoup de choses à lui dire.

– Beaucoup de choses, en effet, riposta Peyrolles, et je vous en fait juge.

Ici, le factotum raconta la scène qui venait d'avoir lieu sous la tente indienne. Quand il eut fini, Gonzague se prit à rire avec pitié.

—Ces bossus ont tous de l'esprit, dit-il négligemment, mais un esprit bizarre et difforme comme leurs corps : ils jouent sans cesse d'inutiles comédies. Celui qui brûla le temple d'Éghèse pour faire parler de lui devait avoir une bosse.

—Voilà tout ce que vous en donnez, s'écria Peyrolles.

—A moins, poursuivit Gonzague qui réfléchissait, a moins que ce bossu ne veuille se faire acheter très cher.

—Il nous trahit monseigneur, dit Peyrolles avec énergie.

Gonzague regarda en souriant et pardessus l'épaule.

– Mon pauvre garçon, murmura-t-il, nous aurons grand'peine à faire quelque chose de toi. Tu n'as pas encore deviné que ce bossu fait du zèle dans nos intérêts ?

—Non ; j'avoue, monseigneur, que je n'ai pas deviné cela.

—Je n'aime pas le zèle, poursuivit Gonzague : le bossu sera tancé vertement. Mais il n'en est pas moins sûr et certain qu'il nous donne une excellente idée.

—Si monseigneur daignait m'expliquer...

Ils étaient sous la charmille qui occupait l'emplacement actuel de la rue Montpensier. Gonzague prit familièrement le bras de son factotum.

—Avant tout, répliqua-t-il, dis-moi ce qui s'est passé rue du Chantre,

—Vos ordres ont été ponctuellement exécutés, répondit Peyrolles ; je ne suis entré au palais qu'après avoir vu de mes yeux la litière qui se dirigeait vers Saint-Magloire.

- Et dona Cruz ? mademoiselle de Nevers.

–Dona Cruz doit-être ici.

–Tu la chercheras. Ces dames l'attendent ; j'ai tout préparé, elle va avoir un prodigieux succès. Maintenant, revenons au bossu. Qu'a-t-il dit au régent ?

—Voilà ce que nous ne savons pas.

---Moi, je le sais, ou du moins je le devine. Il a dit au régent ; "l'assassin de Nevers existe."

---Chut ! fit involontairement M. de Peyrolles qui tressaillit violemment de la tête aux pieds.

---Il a bien fait, poursuivit Gonzague sans s'émouvoir. L'assassin de Nevers existe. Quel intérêt ai-je à le cacher, moi le mari de la veuve de Nevers, moi le juge naturel, moi le légitime vengeur ? L'assassin de Nevers existe. Je voudrais que la cour toute entière fût là pour m'entendre.

Peyrolles suait à grosses goutses.

---Et puisqu'il existe, continua Gonzague, palsambleu ! nous le trouverons.

Il s'arrêta pour regarder son factotum en face. Celui-ci tremblait et des tics nerveux agitaient sa face.

---As-tu compris ? fit Gonzague.

---Je comprends que c'est jouer avec le feu, monseigneur.

---Voilà l'idée du bossu, reprit le prince en baissant la voix tout à coup ; elle est bonne, sur ma parole. Seulement, pourquoi l'a-t-il eue, et de quel droit se mêle-t-il d'être plus avisé que nous ? Nous éclaircirons cela. Ceux qui ont tant d'esprit sont voués à une mort précoce.

Peyrolles releva la tête vivement. On cessait enfin de lui parler hébreu.

---Est-ce pour cette nuit ? murmura-t-il.

Gonzague et Peyrolles arrivaient à l'arcade centrale de la charmille par où l'on apercevait la longue échappée des bosquets illuminés et la statue du Dieu Mississippi, autour de laquelle le jet d'eau envoyait ses gerbes liquides. Une femme en sévère toilette de cour, recouverte d'un vaste domino noir et masquée, venait à eux par l'autre bout de la charmille. Elle était au bras d'un vieillard à cheveux blancs.

Au moment de passer l'arcade, Gonzague repoussa Peyrolles et le contraignit à s'effacer dans l'ombre.

La femme et le vieillard franchirent l'arcade.

---L'as-tu reconnue ? demanda Gonzague.

---Non, répondit le factotum.

---Mon cher président disait en ce moment la femme masquée, veuillez ne pas m'accompagner plus loin.

—Madame la princesse aura-t-elle encore besoin de mes services cette nuit ? demanda le vieillard.

(A continuer)

NOTES LOCALES

Demain après midi, Vendredi, Edmonton aura la visite distinguée de Son Altesse Royale, le Prince Arthur de Connaught. Un comité, composé de membres du consiel de ville et membres du gouvernement, a été nommé pour faire les arangements nécessaires pour la réception du Prince.

Son Altesse et sa suite arriveront à Edmonton demain à 1 heure pm, Ils seront recus à la gare par le comité de réception, qui les conduira au patinoir où la ville présentera une adresse de bienvenue, de même que le gouvernement, au nom de la province.

Après cette cérémonie aura lieu le banquet dans le bloc Norwood.

Le Prince Arthur passera la soirée à bord de son convoi spécial et repartira demain soir, à neuf heures,

L'arpenteur fédéral Michaud était à Edmonton ces jours derniers, venant du lac Ste Anne. M. Michaud nous dit qu'un grand nombre de colons se choisissent des terres dans la région de la Paddle River, actuellement. Déjà, plus d'une centaine ont pris des homesteads dans les rangs 5, 6, 7, 8 et 9.

Madame A. Blais, de Ranfurley, est en ville, avec ses deux petits enfants.

M. le Capt. St. Louis, de la maison Reliance Cigar Co., de Montréal, est à Edmonton.

De partout nous arrivent les nouvelles que les semences sont commencées et toute fait espérer que 1906 verra encore une belle récolte. Quoique la température soit superbe, plusieurs cultivateurs se plaignent de ce que la terre est trop sèche et demandent un peu de plui.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Jos Roy, de Morinville, qui vient d'établir une boulangerie à cet endroit.

M. Réné Lemarchand est de retour d'Europe. Il a ramené avec lui Madame Lemarchand, et deux jeunes français, M.M. Pupard et Périssin, qui, après avoir visité le pays, s'établiront probablement ici.

M. Lemarchand rapporte qu'on parle beaucoup du Canada là-bas, et plus particulièrement d'Edmonton.

Pendant son séjour à Paris, M. Lemarchand à fait des achats considérables pour son magasin de la rue Jasper. Il a aussi acheté beaucoup de marchandises canadiennes lors de son passage à Montréal.

Notre ami a fait la traversée de l'Atlantique sur " la Savoie," l'un des plus beaux vaisseaux de la ligne Transatlantique Française, que M. Lemarchand représente à Edmonton.

Mr A. Dubuc, du bureau Dubuc & Dubuc, avocats, est parti pour Winnipeg où il passera trois ou quatre mois pour règler certaines affaires du bureau.

La compagnie de médécines brevetées de St. Albert, ouvrira, sous peu, un bureau à Edmonton, dans le bloc Hanna, en face du College Alberta.

M. C. Bigras, de Morinville, est de retour d'un voyage dans la province de Québec. Il ramène un de nos compatriotes. M. E. Charbonneau, de St. Canut, Co. des Deux Montagnes, qui s'établira probablement au " pays du soleil."

M. A. Charbonneau, ci-devant à l'emploi de la maison Chénier, est entré au service de la firme Larue & Picard.

M. A. E. Ibbotson, représentant la maison Waldron, Drouin & Co., de Montréal, est en ville.

Mr Hébert, de St. Albert, est de rerour d'un voyage de quelques mois dans l'est, pour affaires personnelles.

Mr Nap. Minguy, de la North West Fur Co. de Montréal, est de passage à Edmonton.

M.M. Philibert & Beaucaire ont ouvert un nouveau restaurant sur la place du marché. Ce nouveau restaurant sera connu sous le nom de " Little Windsor," ce qui rappellera à nos Montéalais, les parties " de fun " de jadis...

Ce matin ont eu lieu à Strathcona, les funérailles de M. Joseph Paré, mort subitement lundi soir. Le défunt est mort d'une syncope de cœur, dans sa voiture, alors qu'il retournait chez lui.

A la famille en deuil, LE COURRIER offre ses plus sincères condoléances.

M. Geo. Lalonde a ouvert son établissement de marchand-tailleur, sur la première rue. L'installation n'est pas encore complètée mais le sera dans quelques jours.

Naissance.—L'épouse de M. E. Lévesque, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Emile. Parrain et Marraine, M. et Mad. F. Duhamel.

BEAUMONT

Dimanche dernier, MM. Dubuc et Tessier, d'Edmonton, et M. St. Germain, de Strathcona, étaient à Beaumont, les hôtes de M. le curé Ouellette.

M. Joseph Durocher, de Ste-Rose, vient de faire l'achat de la propriété de M. Pierre Bérubé.

Les travaux de réparations au presbytère sont poussés avec activité. M. Snow est l'entrepreneur qui conduit ces travaux.

M. Wilfrid Ouimet vient d'ouvrir une bonne maison de pension, tout en face de l'église. Dorénavant les amis qui viendront à Beaumont pourront avoir un bon gite.

Il nous fait plaisir d'annoncer que Madame Perras est complètement rétablie d'une assez grave indisposition.

M. Hormidas Grégoire a acheté un hôtel à Millet. M. Grégoire laissera Beaumont dans quelques jours pour aller prendre possession de son hôtel. Tout le roulant de sa ferme, à Beaumont, sera vendu par encan public.

Madame Monjeau est en promenade chez sa sœur, Mme Charles Dubord.

M. Corbeil, des Etats-Unis, était à Beaumont ces jours derniers. Il a vendu à M. Goudreau, au prix de $3.50 l'âcre, les deux quarts de section qu'il possédait ici.

A Beaumont, comme ailleurs dans Alberta, nous jouissons d'une température idéale. Les semences sont commencées, c'est dire que tout le monde se dégourdit après le repos que donne l'hiver à nos colons.

Il y a plusieurs nouveaux arrivés à Beaumont, et on en attend encore beaucoup. Nous sommes prêts à recevoir tous les nouveaux colons, il reste encore beaucoup de terrain qui n'attend que la charrue et le bon grain de semence pour produire le plus beau blé de l'Ouest.

Congé Civique

Un congé public est solennellement proclamé par les présentes, pour l'après-midi de vendredi, le 6 avril 1906, depuis une heure après-midi jusqu'à 4 heures, de façon à permettre aux citoyens de célébrer la visite de son Altesse Royale le Prince Arthur de Connaught à Edmonton.

Par ordre,

CHAS. MAY, Maire